



# Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance

## **Brochure de présentation**

(ou l'opuscule de l'objecteur joyeux)

Sommaire :

<b>Introduction</b>	
<b>I - Le Mouvement</b>	p. 4
Bref historique	
<b>A Pourquoi le Mouvement ?</b>	p. 4
1. Agir collectivement, politiquement	
2. Un mouvement, pas un parti	
<b>B. Les textes fondateurs du Mouvement</b>	p. 6
1. Le Manifeste	
a. <i>A quoi sert un manifeste ?</i>	
b. <i>Résumé du Manifeste</i>	
2. Les Statuts	
a. <i>A quoi servent les statuts ?</i>	
b. <i>Les grandes lignes des statuts</i>	
<b>C. Le fonctionnement du Mouvement</b>	p. 10
1. Les différents organes du Mouvement et leurs fonctions	
Les groupes locaux	
L'assemblée générale	
Les services	
..... <i>Le secrétariat général</i>	
..... <i>Le Conseil politique</i>	
..... <i>Le Comité d'arbitrage</i>	
..... <i>Les pôles</i>	
..... <i>Les porte-paroles</i>	
..... <i>Les Commissaires aux comptes</i>	
2. Les modalités d'action	
<b>II - Le Mouvement et vous</b>	p. 12
<b>D. Devenir membre ?</b>	p. 12
1. A quoi ça sert	
2. Deux modalités d'engagement : effectif ou sympathisant	
<b>E. Comment rejoindre le Mouvement ?</b>	p. 13
1. Devenir membre	
2. Suivre les activités du Mouvement sans y participer régulièrement	
<b>F. Comment créer un groupe local ?</b>	p. 14
<b>Invite</b>	
<i>Contacter le Mouvement</i>	p. 17

\*

\* \*

*Ce document de présentation du Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance évolue avec le travail et la vie du Mouvement. Vous avez dans les mains sa première version du 12 décembre 2009.*



# Introduction

Le Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance a été officiellement lancé le 18 octobre 2009.

Depuis lors, une équipe de transition nommée par l'assemblée générale s'attache à mettre sur pied les structures du Mouvement.

Diverses actions ont été lancées, d'autres sont en cours de préparation et seront portées sur la place publique dans les semaines et mois à venir.

Cette brochure vous propose de découvrir en quelques pages le Mouvement. Elle est divisée en deux grandes parties :

- la première propose une présentation du Mouvement : ses spécificités, ses bases, son mode de fonctionnement, ses modalités d'action ;
- la seconde expose les manières de s'impliquer dans le Mouvement et éventuellement de le rejoindre, suivie d'une liste de contacts utiles.

Nous espérons que vous trouverez dans les pages qui suivent les informations que vous désirez et vous en souhaitons bonne lecture.

Bruxelles, 12 décembre 2009



# I -Le Mouvement

## ***Bref historique***

Le Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance a été initié par l'Association d'Objecteurs de Croissance (AdOC).

Cette association de fait, fondée par des militants de divers horizons, a cherché à créer les conditions de l'émergence d'une force politique qui ne soit pas un parti et qui soit capable de porter l'objection de croissance.

C'est avec cet objectif que AdOC, avec le soutien de ATTAC-ULB, GRAPPE, Les Amis de la Terre et Respire, a organisé la journée du 21 février 2009 à l'ULB.

Cette journée, intitulée « Choisir la décroissance ! Journée de réflexion sur l'objection de croissance » avait rassemblé 800 personnes autour de personnalités qui se réclament de l'objection de croissance ou qui en sont proches (Marie-Dominique Perrot, Serge Latouche, Mike Singleton, Christian Arnsperger, Ricardo Petrella, Paul Lannoye), ainsi que d'acteurs de terrains de différents secteurs (production agricole, distribution agricole, production énergétique, tiers secteur audiovisuel, Système d'Echanges Locaux - SEL, Groupe d'Achat Solidaire - GAS).

Suite à cette journée du 21 février 2009, un appel à la constitution d'un mouvement politique des objecteurs de croissance a été lancé. Un peu plus de 150 personnes ont soutenu cette démarche et une centaine d'entre eux ont activement participé au processus constituant du Mouvement, à l'écriture de son manifeste et de ses statuts. Ces deux textes fondateurs ont été rédigés premièrement en groupes de travail, ils ont ensuite été soumis à amendements des constituants et à une discussion complète et approfondie, avant d'être approuvés le 18 octobre 2009 qui est la date de fin du processus constituant et du lancement officiel du Mouvement.

## **A. Pourquoi le Mouvement ?**

Un constat simple peut être posé : le monde ne va pas bien, et de très nombreux indicateurs démontrent que la situation ne va pas en s'améliorant. Le cours des choses a un tour fondamentalement triste, catastrophique et par ailleurs intenable : la misère augmente et la planète est en train d'être dévastée.

Les dirigeants (politiques, économiques, médiatiques notamment) et singulièrement la classe politique, non seulement ne parviennent pas à offrir de réponse satisfaisante aux défis d'aujourd'hui, mais aggravent même la situation.

### **1. Agir collectivement, politiquement**

Face à cette situation qui ne nous convient pas, force est de constater que les actions individuelles mais également les actions associatives ne suffisent pas :

- Les actions individuelles, qu'elles se réclament de la « consom'action » ou de la simplicité volontaire (qui a notre préférence sur la précédente) sont nécessaires. Le changement personnel est déterminant, et il est certain que si



chacun ne prend pas sa part de responsabilité et d'initiative, notamment en ce qui concerne les gestes d'achat, nous n'y arriverons pas. Cela étant dit, il est clair que ce type d'action, en se concentrant sur les actes individuels, en reste à ce niveau et ne permet pas de proposer un changement global des structures de l'économie et de l'organisation sociale sans lesquelles il n'est pas possible de relever les défis d'aujourd'hui.

- Les actions associatives, notamment celles des membres de AdOC, ne suffisent pas non plus, loin de là. AdOC constatait en effet que ce type d'actions bute en fait systématiquement sur le mur constitué par la classe politique et l'administration : vous pouvez essayer de remuer terre (c'est le cas de le dire !) et ciel, les élus sont presque complètement sourds à vos appels et, pire, les rares responsables qui prennent vos propos en considération sont largement dépourvus de moyens pour faire évoluer la situation. Le travail collectif réalisé par les associations en vient donc trop souvent à se réduire à une incantation vaine, ou un travail de « lobbying » sur des points précis, certes nécessaire mais limité en réalité à accompagner un mouvement délétère plutôt qu'à créer le « changement de cap » nécessaire.

Face à cette situation, AdOC a donc proposé le 21 février 2009 de créer un mouvement politique structuré autour de l'objection de croissance.

Ce constat appelle en effet une autre forme de mobilisation, qui permette effectivement de changer la donne. Elle doit logiquement pouvoir combiner les mobilisations de type individuel et associatif, mais également aller plus loin pour porter avec force un autre projet de société. Il s'agit donc d'un travail politique de transformation, que seul un mouvement nous semble à même de pouvoir réaliser.

## **2. Un mouvement, pas un parti**

Le Mouvement réalise ses actions avec l'objectif de contribuer activement et fortement à l'émergence d'une société solidaire, soutenable, heureuse et la plus libre possible. Son projet se veut émancipateur et promeut notamment la relocalisation de l'économie, l'autonomie alimentaire et énergétique, une économie du réparable et du recyclable, la lutte contre tous les gaspillages et donc la fin de l'obsolescence organisée, des services publics ou non marchands d'intérêt collectif, la coopération, l'autonomie et la démocratie directe, le respect et la protection des diversités culturelles et biologiques, le partage équitable des richesses.

Nous affirmons que « le politique » est l'affaire de tous et de chacun, que nous devons nous mêler de ce qui nous regarde et prendre les responsabilités qui nous incombent, pour regagner collectivement la maîtrise de nos existences.

Comme son nom l'indique, le Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance est un mouvement, pas un parti.

La forme d'organisation en mouvement doit permettre d'éviter deux écueils de l'action militante :

- la dépolitisation, qui conduirait à reproduire l'impuissance individuelle face à des logiques qui nous dépassent,
- la logique de parti, qui fait passer les intérêts personnels et d'une formation politique particulière avant l'intérêt général et le bien commun.



Les partis politiques focalisent leur énergie et leurs activités sur le combat électoral. Notre Mouvement envisage la politique au sens premier du terme : il s'agit d'initier et de bâtir collectivement un projet de société qui nous convienne et qui soit viable, et de contribuer activement à le mettre en œuvre. Pour ce faire, notre Mouvement développe des actions diverses. La participation au scrutin n'est qu'une modalité d'action parmi d'autres, qui peut être envisagée avec prudence et éventuellement empruntée si certaines conditions déterminées par l'Assemblée générale du Mouvement sont rencontrées et si l'assemblée générale le décide.

## B. Les textes fondateurs du Mouvement

### 1. Le Manifeste

#### a. A quoi sert un manifeste ?

Le Manifeste est l'un des textes fondateurs du Mouvement, avec les statuts. Les statuts établissent le mode de fonctionnement général du Mouvement, déterminent sa structure et son mode de fonctionnement.

Le Manifeste, quant à lui, établit les **valeurs**, **l'esprit**, le **cadre théorique et politique** dans lesquels s'inscrit le Mouvement. C'est un texte destiné à **identifier** le Mouvement, et **rassembler** ses membres.

Ce n'est pas un texte complet, qui entre dans les détails de l'analyse et des propositions, mais une sorte de présentation générale qui comprend un appel au lecteur: **appel** à rejoindre le Mouvement si les analyses présentées recueillent son assentiment.

Le manifeste comprend également des pistes de solutions et la description du cadre dans lequel le Mouvement inscrit son action. A ce titre, il détermine aussi des balises pour les actions futures du Mouvement, un **cadre général** qui complète celui établi par les statuts.

#### b. Résumé du Manifeste

Notre manifeste commence par le constat qui donne sens à l'objection de croissance : la croissance économique n'est pas la solution, elle est le problème. Considérée comme ce qui doit, tout azimut, conduire les activités humaines sans discernement sur le sens de ces activités, elle nous conduit au désastre collectif.

Cette manière de concevoir et d'orienter l'activité humaine nous a plongés dans une quadruple crise:

*Une crise écologique.* L'étendue de cette crise est aujourd'hui bien connue et les rapports sur l'état de l'écosystème planétaire qui s'accumulent d'année en année sont de plus en plus alarmants.

*Une crise sociale.* Le Tout-à-la-croissance épuise les ressources sociales. Toujours plus de flexibilité, toujours plus de productivité engendre une précarisation des emplois, une justification de toutes les régressions sociales et une mise sous pression immorale du Sud.



*Une crise de sens.* Pour répondre aux exigences de la croissance, nos vies se réduisent de plus en plus à circuler du lieu de travail au centre commercial en passant par la consommation de médias et loisirs formatés. Un tel traitement renforce l'individualisme égoïste, la frustration, la dégradation du lien social, la dépression, les troubles mentaux et vide nos vies de la créativité qui leur donne sens.

*Une crise politique.* Les discours politiques se ressemblant sur le fond, les coalitions se succèdent et les politiques publiques ne diffèrent plus que sur quelques accents superficiels. En effet, de plus en plus inféodée à l'impératif de la croissance la classe politique peut difficilement faire autrement que de répondre aux injonctions du marché.

Le manifeste dénonce ensuite les illusions à l'origine de ces crises.

*L'illusion du progrès* se base sur la croyance que l'homme peut avoir, grâce aux pouvoirs de sa raison, une maîtrise totale ou presque sur l'histoire et les événements. Ce progrès ne pourrait que nous apporter plus de bien-être et de bonheur.

La seconde, liée à la première est celle de *l'illusion de la technologie salvatrice*. C'est la croyance que face à un problème généré par la technique, il viendra tôt ou tard une autre innovation technologique capable de remédier aux effets nocifs de la précédente. Cette manière de penser nous permet de continuer dans la même direction sans jamais remettre en question nos comportements.

Toutefois, devant les dégâts évidents de cette manière de justifier notre organisation économique, l'idéologie dominante a développé une terminologie permettant de concilier en apparence la croissance avec la nécessité d'un monde écologiquement et socialement plus soutenable : il s'agit du *développement durable*. Détruire moins pour détruire plus longtemps en ne remettant pas en question nos modes de production et les rapports sociaux qu'ils sous-tendent, tel est le but du développement durable. Cette imposture est, pour le marché, une opportunité supplémentaire de soutenir la croissance, pas une remise en question de celle-ci.

Si une croissance infinie dans un monde fini n'est ni possible ni souhaitable, il nous faut un changement de cap radical, c'est-à-dire l'abandon de l'impératif de la croissance comme finalité du modèle économique planétaire. Cela passe par une réévaluation des moyens et modes de production différenciée en fonction des besoins réels des différentes régions de la planète. Il n'y a pas de recette clef sur porte de la décroissance solidaire et conviviale de la production et de la consommation.

Toutefois on peut identifier un certain nombre de principes permettant d'orienter l'action collective et individuelle:

- Retrouver des outils maîtrisables par l'Homme, relocaliser l'activité économique, favoriser le savoir-faire local, diminuer la consommation voire ne pas consommer d'énergies fossiles, instaurer une évaluation démocratique du développement technologique, décentraliser la production d'énergie, encourager le partage des outils individualisés (voitures, outillage technique,...), etc.
- Ce changement de cap implique dans le même temps une relocalisation politique et donc le développement de la démocratie participative et locale. En effet, organiser localement et collectivement la production et la consommation exige une implication politique citoyenne plus forte.
- De manière générale, il s'agit à tous les niveaux de favoriser et d'organiser des institutions qui encouragent l'autonomie collective et individuelle, là où le "Tout-au-marché" organise l'hétéronomie et la dépendance. Par exemple, par



l'autonomie énergétique et alimentaire, par une économie du réparable et du recyclable, par des services publics ou non marchands d'intérêt collectif, etc.

Plus largement encore il s'agit d'un programme visant un partage équitable des richesses au Nord comme au Sud. En proposant d'affecter les gains de productivité à la réduction du temps de travail, l'objection de croissance entend libérer les individus du travaillisme et du consumérisme. Cette mesure permettrait en outre de relâcher la pression économique sur le Sud en mesure alors de retrouver son autonomie vis-à-vis du Nord.

L'objection de croissance est avant tout un projet émancipateur dont le sens est d'offrir aux êtres humains la possibilité de sortir de l'enfermement de l'économisme, la possibilité de se ré-approprier leur capacité d'action et de sortir du sentiment d'impuissance.

En un mot, retrouver notre autonomie dans une coopération conviviale et solidaire avec nos semblables et la Nature.

## 2. Les Statuts

### a. *A quoi servent les statuts ?*

Les statuts sont le texte qui établit et définit les structures du Mouvement et les principales règles de son fonctionnement lesquelles constituent, avec ses objectifs, le cœur de son identité.

Plus précisément, ils décrivent les différentes composantes du Mouvement en établissant leurs rôles et missions, les relations qu'ils entretiennent entre eux, et les règles qu'ils doivent respecter.

Extrait des statuts (Préambule) :

« Les statuts et la structure du mouvement sont des outils qui organisent la vie du Mouvement en cohérence avec le Manifeste. Contrairement à un parti politique dont le seul objectif est d'occuper le pouvoir par le moyen des élections dans notre système de démocratie représentative, le Mouvement se structure essentiellement autour de et pour faire vivre ses groupes locaux et promeut une participation active de ses membres. Les autres niveaux dans son organisation (Secrétariat général, Conseil politique, Comité d'arbitrage, Porte-parole) sont des services mis à la disposition des membres et des groupes locaux dans le but de favoriser au mieux leurs activités sur le terrain. »

### b. *Les grandes lignes des statuts*

Les statuts visent à donner au Mouvement des règles claires lui permettant de fonctionner de manière démocratique.

Le Mouvement se fixant pour objectif d'être un rassemblement vaste de nombreuses personnes qui avancent dans la même direction, des **structures intermédiaires** sont nécessaires pour assurer la coordination des travaux et la vie démocratique interne: ce sont les organes du Mouvement.





L'expérience nous enseigne que toute organisation peut dévier de façon involontaire de ses objectifs premiers et s'enfermer dans des modes de fonctionnement peu ou pas démocratiques, qui ne servent plus son objet. Pour éviter autant que faire se peut cet écueil, des garde-fous ont été mis en place dans les statuts : ils visent à créer les conditions du dialogue et à maintenir la discussion ouverte en établissant des **contre-pouvoirs** forts au sein du Mouvement. Le but est d'éviter que l'un ou l'autre organe, ou encore un petit groupe de membres du Mouvement, monopolisent les pouvoirs de décision.

Pour éviter que les objectifs du Mouvement ne puissent être dévoyés, des **mécanismes de blocage** sont également prévus, par exemple pour la modification des statuts et du manifeste.

Soulignons encore que toute règle et son respect reposent *in fine* sur la volonté de ceux qui décident ou pas de les respecter. Il en va de même pour les statuts qui organisent le mode de fonctionnement du Mouvement et en conditionnent la qualité, sans jamais se substituer à **l'esprit** qui régnera au sein du Mouvement et entre ses membres.

De même que la vie n'est pas dans les structures mais autour d'elles, il est clair que quelle que soit l'importance des statuts, ceux-ci ne se substituent pas à la bonne volonté des membres, au dynamisme et au respect collectif qui seront la vraie sève du Mouvement.

Les statuts établissent d'abord la qualité de **membre**, leurs droits et devoirs au sein du Mouvement : il y a des membres effectifs et les membres sympathisants (voir point II. D. 2 ci-après).

Ils établissent ensuite la nature des **groupes locaux**, qui constituent la base du Mouvement et qui sont autogérés.

Ensuite est établie **l'Assemblée générale**, qui est le principal organe de décision du Mouvement : l'assemblée générale est composée des membres effectifs.

Viennent ensuite les **services** du Mouvement, dont vous trouverez une description plus détaillée au point suivant. Ces services sont : le Secrétariat général, le Conseil politique, le Comité d'arbitrage, les Pôles, le Porte-parole, et le Commissariat aux comptes.

Les statuts édictent ensuite diverses règles cruciales, et les éventuelles exceptions qui les accompagnent :

- les **incompatibilités** pour les membres effectifs, qui visent à « éviter les conflits d'intérêts et préserver l'autonomie du Mouvement » ;
- la **révocation** d'un membre du Mouvement, par l'assemblée qui l'a nommé ;
- **l'interdiction du cumul** de fonctions au sein du Mouvement ;
- les modalités de prises de **décision**, et le principe du consensus ;
- la **représentation** unique d'un membre absent à une assemblée ;
- le principe du **renouvellement** unique de tous les mandats du Mouvement ;
- le caractère **bénévole** des mandats au sein du Mouvement sauf évolution décidée par le Conseil politique.



Les statuts fixent ensuite les définitions relatives à la prise de décision (majorité simple, absolue, des deux tiers) et établissent qu'un règlement d'ordre intérieur pourra être adopté « *pour tous les cas non prévus dans les [...] statuts* ».

## C. Le fonctionnement du Mouvement

### 1. Les différents organes du Mouvement et leurs fonctions

**Les groupes locaux** : ils sont la base du Mouvement. Ils sont autogérés, basés sur le lieu de vie ou d'activité (exemple : commune, entreprise, haute école, université, etc....) des membres qui le composent. Ils doivent être reconnus par le secrétariat général et pour cela remplir deux conditions : être composés d'au moins 5 membres effectifs, avoir introduit une demande au secrétariat général avec les noms, adresses et signatures des 5 membres, nommer un secrétaire, un trésorier et organiser une assemblée, écrire un règlement d'ordre intérieur, et le communiquer au secrétariat général.

Les groupes locaux sont autogérés, c'est-à-dire que dans le respect des statuts et du manifeste du Mouvement ainsi que de leur règlement intérieur, ils sont libres d'agir comme ils l'entendent et notamment de :

- mettre en place des sous-groupes,
- de s'associer avec d'autres groupes locaux,
- de faire appel à des personnes ressources extérieures,
- de travailler en partenariat avec les associations actives sur le terrain local.

**L'assemblée générale** : se réunit ordinairement une fois par an. Elle est l'organe qui a les compétences les plus étendues du Mouvement, notamment de réviser et voter le manifeste, les statuts, le programme politique, de décider de la stratégie du Mouvement, de nommer et révoquer les personnes mandatées au sein du Mouvement. Elle dispose des pouvoirs de décision qui échappent aux autres instances du Mouvement.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le Conseil politique ou 10 groupes locaux de 3 arrondissements différents, ou encore par 1/5 des membres effectifs au moins.

#### **Les services :**

**Le Secrétariat général** : assure la gestion administrative générale (secrétariat, trésorerie) et la représentation de l'association vis-à-vis des tiers. Deux secrétaires généraux sont nommés pour deux ans par l'assemblée générale parmi les membres effectifs.

**Le Conseil politique** : assure la continuité des débats et décisions politiques du Mouvement entre les assemblées générales, élabore de manière permanente le programme politique. Il est composé de 50 membres effectifs au maximum qui représentent au mieux les groupes locaux. Deux coordinateurs du Conseil politique sont nommés pour deux ans par l'Assemblée générale.



**Le Comité d'arbitrage** : agit en vue de la résolution des conflits internes et est chargé du contrôle de l'application du droit de saisine. Il donne un avis motivé sur l'exclusion d'un membre effectif et rédige un rapport en cas de demande de révocation d'un membre exerçant une fonction mandatée au sein du Mouvement. Il est composé de 5 membres effectifs choisis par l'Assemblée générale pour deux ans en fonction de leur non implication dans les instances du Mouvement.

**Les pôles** : sont organisés à la demande du Conseil politique ou des groupes locaux et suivis par le secrétariat général. Ils peuvent générer des groupes de travail thématique et consulter toutes personnes physiques ou morales extérieures au Mouvement. Tout membre effectif peut faire partie d'un ou de plusieurs pôles. Les quatre premiers pôles du Mouvement sont les pôles : « actions », « programmation politique », « logistique » et « coordination des groupes locaux ». Deux animateurs sont désignés au sein de chaque pôle par les membres effectifs qui en font partie.

**Les porte-paroles** : ils répercutent l'opinion et les prises de position du Mouvement et en assurent la diffusion vers les médias, ils sont chargés du suivi des décisions du Conseil politique. Ils sont nommés par l'Assemblée générale parmi les membres effectifs pour une durée de 2 ans.

**Les Commissaires aux comptes** : ils sont chargés de vérifier les comptes de la trésorerie générale et de faire rapport à l'Assemblée générale. Pour ce faire, ils ont accès à l'ensemble des documents comptables, sont tenus à un devoir de réserve concernant les données personnelles. Ils sont nommés parmi les membres effectifs par l'Assemblée générale pour une durée de 2 ans.

## 2. Les modalités d'action

Le Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance, se conçoit comme *une forme de mobilisation collective structurée et politisée autour du projet de l'objection de croissance*.

L'objectif est de constituer une dynamique collective forte, capable d'éviter deux écueils : celui de la dépolitisation et celui de la logique de parti.

Pour ce faire, le Mouvement travaille sur 4 axes complémentaires:

- la création de liens de solidarité parmi les objecteurs de croissance et entre les objecteurs de croissance et tous ceux qui le souhaitent,
- la proposition et la construction d'alternatives, qu'elles soient de l'ordre des idées ou des pratiques,
- la résistance à la logique de la croissance et du productivisme, et
- la participation active au débat public et politique pour y porter les analyses et les expériences du Mouvement.

Le Mouvement travaille sans relâche à l'accomplissement de ses objectifs établis dans son Manifeste et son programme politique en usant de tous les moyens démocratiques qui lui sont accessibles et en cohérence avec son Manifeste et ses Statuts.



## II - Le Mouvement et vous

La force d'impact d'un mouvement politique tient d'une part à l'engagement existentiel de ses membres, et d'autre part au nombre plus ou moins important de ceux-ci. Si, dans le domaine des alternatives, on parle parfois de « groupuscules actifs et déterminés », le Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance a la volonté de dépasser ce stade pour rassembler le plus grand nombre possible d'énergies individuelles, aujourd'hui dispersées, autour de l'objection de croissance comme moyen d'atteindre un modèle de société fraternelle, démocratique, autonome et écologique. Nul doute qu'un mouvement fort de 10.000 membres pèse plus qu'un mouvement présentant 1.000 membres.

Individuellement, s'affilier permet de prendre réellement part à la vie et au devenir du Mouvement, de redevenir un acteur de l'histoire (et non plus une victime des circonstances), et de fonder, puis renforcer, une dynamique de création collective.

### D. Devenir membre ?

#### 1. A quoi ça sert ?

L'union fait la force, c'est bien connu. Rejoindre le Mouvement, c'est lui donner **plus de force**: si l'objectif n'est pas d'être le plus nombreux possible pour le plaisir des chiffres, il est cependant évident que plus il y aura de membres dans le Mouvement, plus ses propositions auront d'impact.

Par ailleurs, la tâche à accomplir pour effectivement « sortir de la croissance » et du système productiviste est tellement importante, qu'il faut être nombreux pour y arriver! Il y a beaucoup à faire dans le Mouvement, et des choses très diverses. Citons en vrac: animation de rencontres, coordination et secrétariat, réflexions, écritures de textes et cogitations, etc. Y contribuer d'une manière ou d'une autre, c'est faire avancer concrètement les projets portés par le Mouvement. Le changement c'est comme tout le reste: si chacun ne s'y met pas personnellement dans la limite de ses moyens et disponibilités, qui s'y mettra effectivement ? Il faut **passer à l'action**.

C'est en forgeant que l'on devient forgeron, et c'est en participant aux activités collectives d'objecteurs de croissance que l'on devient objecteur. L'expérience montre que participer aux activités militantes permet de se découvrir de nouvelles compétences et de nouvelles énergies. Vous ne savez comment interpréter tel ou tel phénomène social? Vous ne comprenez pas pourquoi certaines décisions politiques sont prises? Vous souhaiteriez bien expliquer à votre famille pourquoi le système dans lequel on vit pose problème mais vous ne savez pas comment vous y prendre? Les discussions, les échanges, les activités et actions du Mouvement constituent en elles-mêmes un apprentissage qui ouvre de nouveaux horizons: chacun apporte sa pierre et ressort grandi du point de vue et des compétences des autres. Participer à un collectif, **c'est aussi se renforcer soi-même, c'est bon pour le moral et pour la forme !**



## 2. Deux modalités d'engagement : membre effectif ou membre sympathisant

Il y a deux formules d'adhésions dans le Mouvement: on peut y être membre **sympathisant** ou membre **effectif**.

La distinction entre ces deux formes tient dans le niveau d'engagement que vous souhaitez: le membre effectif est plus impliqué que le membre sympathisant.

Dans le cadre des activités du Mouvement, les droits et les devoirs des membres effectifs et sympathisants diffèrent.

Ces droits et devoirs ont été réglés de manière à garantir les possibilités de contrôle du Mouvement par les membres effectifs (droit d'information, de saisine, d'intervention de prise de parole pour les membres effectifs) et à donner également la parole aux membres sympathisants.

Ces différences sont récapitulées dans le tableau suivant :

	<b>Membre effectif</b>	<b>Membre sympathisant</b>
<b>Devoirs</b>		
Souscrire au manifeste	oui	oui
Etre en ordre de cotisation annuelle	oui	oui
Souscrire aux statuts	oui	non
Souscrire au programme politique	oui	non
<b>Droits</b>		
Droit à l'information (interne au Mouvement)	oui	oui
Droit de poser des questions	oui	oui
Droit d'intervenir dans les groupes de travail thématique	oui	oui
Droit de parole dans les réunions et assemblées	oui	non
Droit de vote dans les groupes et assemblées dont il est membre	oui	non
Droit d'interpellation dans son groupe local	oui	non
Droit de saisine au niveau général	oui	non

A vous de voir, donc. Si vous voulez prendre les décisions collectives dans le Mouvement, vous devez devenir membre effectif, et être présent ou représenté aux assemblées générales.

## E. Comment rejoindre le Mouvement ?

Le site Internet du Mouvement ([www.objecteursdecroissance.be](http://www.objecteursdecroissance.be)) est sa vitrine publique sur laquelle figurent les principales informations qui vous permettront de le rejoindre, notamment via la liste des contacts.



Cela devrait vous permettre de vous rendre aux réunions et rencontres du Mouvement si vous le souhaitez, la vie du Mouvement ne se passant pas sur Internet mais bien dans les échanges humains !

## 1. Devenir membre

Pour devenir membre du Mouvement, vous devez introduire un formulaire d'adhésion. Ce formulaire est reproduit en annexe et disponible sur le site Internet [www.objecteursdecroissance.be](http://www.objecteursdecroissance.be), ou encore sur simple demande au secrétariat.

*Où introduire le formulaire ?*

Il y a deux possibilités :

- Dans les cas « classiques », le formulaire d'adhésion doit être retourné au secrétaire d'un groupe local qui en fera une copie au secrétariat général.
- S'il n'y a pas de groupe local près de chez vous, vous pouvez directement introduire votre demande auprès du secrétariat général ([secretariat@objecteursdecroissance.be](mailto:secretariat@objecteursdecroissance.be)).

## 2. Suivre les activités du Mouvement sans y participer régulièrement

Vous n'avez pas forcément envie de vous impliquer activement dans la vie du Mouvement mais souhaitez être tenu au courant de ses activités et vous y joindre de temps à autre.

Vous pouvez également participer aux actions du Mouvement et suivre ses réunions publiques (plénière et groupes locaux) sans pour autant vous faire membre.

Le plus simple pour être tenu au courant de ces activités est de vous inscrire à la lettre d'information du Mouvement, via son site Internet, ou si vous n'avez pas d'accès à internet, de communiquer vos coordonnées au secrétariat qui vous enverra ces informations par la poste.

## F. Comment créer un groupe local ?

- a. Il vous faut pour cela devenir membre effectif (voyez le point E. plus haut).
- b. Vous devez ensuite réunir au moins 4 autres membres effectifs du Mouvement qui souhaitent également constituer un groupe local sur un territoire donné que vous devez identifier. Ce peut-être votre rue, l'entreprise dans laquelle vous travaillez, une commune, etc. Le Secrétariat général peut vous aider à entrer en contact avec des membres effectifs du Mouvement qui habitent près de chez vous mais ne vous communiquera pas leurs contacts personnels pour des raisons évidentes de confidentialité.



- c. Une fois les 5 membres réunis, vous devez introduire une demande écrite de au Secrétariat général du Mouvement dans laquelle vous demandez la reconnaissance de ce groupe local du Mouvement, en indiquant les noms et adresses des membres et leurs signatures, et en indiquant une dénomination de votre groupe local et de la zone géographique à laquelle il se rapporte ou de son lieu d'activité (ex : rue, commune, haute école, université, entreprise, etc.). *Cette demande peut être introduite une fois que les étapes d. e. et f. décrites ci-après ont été réalisées.*
- d. Vous devez ensuite décider d'un règlement d'ordre intérieur (ROI) pour votre groupe local. Le secrétariat général peut vous fournir un ROI type que vous pouvez adapter selon les besoins de votre groupe.
- e. Vous devez élire un secrétaire, un trésorier et organiser une assemblée (par exemple une assemblée mensuelle de tous les membres du groupe local pour décider de ses actions).
- f. Vous devez ensuite transmettre votre ROI signé par les membres fondateurs du groupe local et indiquer les noms et adresses des secrétaire et trésorier au Secrétariat général.
- g. Votre groupe local est alors en place !  
Pour la « communication électronique » entre les membres:
- i. Le Secrétariat général mettra en place pour vous une adresse courriel de contact publique, qui redirigera les messages reçus vers les adresses du secrétaire du Groupe local et des membres que le Groupe local aura désignés.  
Par exemple pour le Groupe local de Liège, l'adresse publique est [info.GL.Liege@objecteursdecroissance.be](mailto:info.GL.Liege@objecteursdecroissance.be)  
Les adresses publiques des Groupes locaux seront listées sur le site Internet du Mouvement [www.objecteursdecroissance.be](http://www.objecteursdecroissance.be) à la page dédiée aux groupes locaux.  
Merci de contacter le Secrétariat en indiquant une, ou de préférence au minimum deux adresses courriel pour la redirection de l'adresse de contact du Groupe local.
  - ii. Si vous le souhaitez, le Secrétariat général pourra également mettre en place pour vous une « liste de diffusion » à laquelle les membres du groupe local pourront être abonnés. Les abonnés peuvent librement échanger entre eux en écrivant simplement à l'adresse courriel de la liste (envoyer un courriel à l'adresse de la liste revient à écrire à tous les abonnés de la liste et seuls les abonnés reçoivent les messages qui transitent via la liste).  
Par exemple pour le groupe local de Liège, l'adresse de la liste de diffusion est [GL.Liege@objecteursdecroissance.be](mailto:GL.Liege@objecteursdecroissance.be).  
Si vous êtes intéressé, merci de contacter le Secrétariat en indiquant les adresses électroniques des membres du Groupe local à abonner.
- h. Ne reste plus qu'à faire vivre localement l'objection de croissance !





## Invite

Le Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance rassemble des personnes issues d'horizons variés autour d'une vision nouvelle.

C'est un projet collectif, c'est-à-dire que nous nous rassemblons pour porter collectivement un message, un espoir, pour agir ensemble dans la direction que nous pensons la meilleure non seulement pour nous mais aussi pour ceux qui nous entourent, de près ou de loin, et ceux qui nous suivront.

C'est un projet radicalement nouveau, actuellement le seul à même de rencontrer les espoirs qui nous animent. En même temps que les grandes idéologies ont perdu leur faculté d'orienter les Hommes, les autorités publiques, les élus, les décisionnaires de tous ordres, ceux qui tiennent les rênes du pouvoir semblent avoir perdu radicalement la capacité de nous représenter, tout assujettis qu'ils sont aux logiques de l'argent et de « la croissance ».

Au même moment, le constat de dévastation avancée de la planète et de la déshumanisation rapide de la société nous est insupportable.

L'objection de croissance constitue en quelque sorte le chemin vers lequel nous avons convergé pour des raisons diverses et néanmoins partagées, le chemin qui nous semble à chacun le plus adéquat pour réinventer une société véritablement humaine, juste et belle sur une planète bien vivante.

Si vous souhaitez participer à cette aventure et y apporter votre grain de sel, nous vous invitons à nous rejoindre !





## Contacter le Mouvement

Mouvement politique des objecteurs de croissance

Rue Basse-Marcelle 26,

5000 Namur

Tél : 081.84.90.19

[www.objecteursdecroissance.be](http://www.objecteursdecroissance.be)

Compte bancaire: 523-0803113-28

Contacts par courriel :

- Information générale : [info@objecteursdecroissance.be](mailto:info@objecteursdecroissance.be)
- Secrétariat : [secretariat@objecteursdecroissance.be](mailto:secretariat@objecteursdecroissance.be)
- À propos du site : [francis.leboutte@algo.be](mailto:francis.leboutte@algo.be)

Plan d'accès au siège du Mouvement :



Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance

[www.objecteursdecroissance.be](http://www.objecteursdecroissance.be)

Rue Basse-Marcelle 26 - 5000 Namur - Tél : 081.84.90.19 - CCB: 523-0803113-28

Coordination document : Jean-Baptiste Godinot  
Ecriture : Jean Baptiste Godinot, Jean-Laurent Gillain, Bernard Legros  
Relecture, corrections : Sylviane Mergelsberg, Georges Trussart, Francis Leboutte,  
Jean-Pierre Wilmotte

Le texte de ce document est protégé par une licence Creative Commons :

Creative Commons Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0  
Belgique License

